

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant
Le nombre d'objets perdus/trouvés au TEC Charleroi

Monsieur le Ministre,

Mieux vaut ne pas perdre un objet personnel dans un bus puisque, pour espérer le récupérer, une longue procédure commence. En effet, en fonction du lieu de perte dudit objet, les démarches seront différentes puisque les cinq directions territoriales de l'OTW ont mis en place des procédures spécifiques.

Néanmoins, Monsieur le Ministre, je souhaiterais disposer de chiffres sur ce phénomène. Pouvez-vous me dire combien d'objets ont été perdus au TEC Charleroi en 2019, 2020 et 2021? Pour les mêmes années, combien ont eu la chance de retrouver leur propriétaire? Où sont stockés les objets perdus? Le développement d'une page Facebook spécifique ne serait-elle pas intéressante pour diffuser massivement l'information et maximiser les chances de retrouvailles?

Je vous remercie.

Réponse du Ministre Henry:

[Aout 2022]

Concernant les objets perdus à bord des bus/trams à Charleroi, la procédure pour le client est assez simple, il existe un formulaire unique à compléter sur le site letec.be (onglet Besoin d'aide/FAQ/Perte ou oubli).

Pour Charleroi, voici les statistiques relatives aux objets perdus:

- 2019: 462 objets restitués sur 1854 (24,92 %);
- 2020: 202 objets restitués sur 724 (27,90 %);
- 2021: 218 objets restitués sur 1056 (20,64 %).

Tous ces objets sont rapatriés des dépôts et centralisés au siège administratif. Les clients peuvent venir rechercher leur bien à cet endroit.